

Créer, c'est résister !

Construisons ensemble le savoir

Actions
formatives
en préparation de

l'Assemblée Sectorielle 2013

3 Invitations de


L'INTERFÉD
Partenaire pour l'insertion



Le **contexte social** actuel est marqué par le passage de la société à un nouveau rapport de force entre les gouvernés et les gouvernants qui s'inscrit dans l'**Etat Social Actif**.

Ce concept qui contraint le demandeur d'emploi à s'activer et en faire la preuve quitte à devoir marcher en dépit du bon sens.

Cette notion qui fait porter toute la responsabilité du non-emploi sur les fragiles épaules du chômeur et d'un secteur poussé à être plus performant selon les critères strictement économiques des gouvernants.

Pour s'assurer de cette activation, divers outils ont été ou se mettent encore en place aujourd'hui : adressage, diminution des allocations de chômage, décret sur l'accompagnement individualisé et bientôt le nouveau décret EFT-OISP alias décret CISP.

Face à ces constats, le réseau des EFT et OISP se mobilise et VOUS mobilise pour préparer ensemble l'Assemblée sectorielle 2013 afin de dégager des pistes d'actions à mener dans le nouveau cadre légal qui est celui du secteur.

Ces mutations ne sont pas sans **conséquences sur les travailleurs du secteur**, leur mode de fonctionnement, leur éthique, leur rapport aux stagiaires, aux demandeurs d'emploi que l'on a trop tendance à exclure des circuits formatifs.

Cette construction s'envisage en

3 étapes

Les matinées de l'ISP

ÉTAPE

1

Pour qui ?

- Travailleurs du secteur quelle que soit leur fonction.

Quoi ?

- Identifier et analyser les **enjeux pédagogiques, politiques et institutionnels** qui traversent le secteur.
- Identifier les niveaux de responsabilité (Centre ? Fédération ? Interfédé ? Politique ? Administration ? ...)
- Identifier les leviers d'actions.

Pourquoi ?

- Une meilleure compréhension des enjeux du secteur.
- Une nouvelle capacité d'actions.

Comment ?

- Travail à partir des pratiques des participants.
- Construction d'une analyse commune avec l'appui d'un animateur externe.
- ½ jour 'décentralisé' **de 9h00 à 13h00.**
 - Accueil café à 8h30 et encas à 13h00.

En pratique

- Pour la zone **Charleroi-La Louvière**, notez le **27 novembre** à **Proxemia**
Rue Joseph Wauters, 30
7160 Chapelle-lez-Herlaimont
- Pour la zone **Liège-Huy-Waremme-Verviers**, c'est le **29 novembre** à la **Maison de la Métallurgie et de l'Industrie**
Boulevard R. Poincaré, 17
4020 Liège
- Pour la zone **Tournai-Mouscron-Mons**, ça se passe le **4 décembre** au **Centre Julien Wlomainck (à confirmer)**
Rue des Sœurs de la Charité, 11
7500 Tournai
- Pour la zone **Brabant-Namur-Luxembourg**, c'est le **14 décembre** à **l'Interfédé**
Rue Marie-Henriette, 19-21
5000 Namur

Les ateliers préparatoires à l'Assemblée Sectorielle

ÉTAPE

2

Pour qui ?

- Travailleurs du secteur quelle que soit leur fonction.

Quoi ?

- Identifier les conséquences **positives et négatives** du décret *Accompagnement Individualisé* sur le parcours en formation des demandeurs d'emploi.
- Repérer les actions mises en place pour y réagir.

Comment ?

- Démarche formative de 2 à 3 jours selon l'état d'avancement des travaux.
- Travail dans l'un des 5 ateliers relatifs aux étapes de l'accompagnement des demandeurs d'emploi :
Orientation, Accueil, Formation,
Accompagnement psycho-socio-pédagogique,
Suivi administratif.
- Production d'une réflexion alimentée par l'expérience des participants croisée avec des éléments d'analyse.

Pourquoi ?

- Les productions des ateliers feront l'objet de notes qui alimenteront les débats en Assemblée sectorielle.

En pratique

- À *La Marlagne*, les **24 janvier et 7 février 2013**, de 9h00 à 16h30.
Chemin des marronniers 26
5100 Wépion (*Namur*)
- **Attention : la disponibilité des participants est requise pour l'ensemble des dates.**
- **Nombre de places limité.**

La journée d'échange de pratiques d'actions collectives



Pour qui ?

- Travailleurs impliqués dans des actions avec les stagiaires.

Quoi ?

- Récouter le récit des initiatives des EFT et OISP menées avec les stagiaires, sur les problématiques liées aux questions sociales (logement, endettement, ...).

Comment ?

- Partage d'expériences menées avec les stagiaires.
- Identification des « bonnes pratiques ».

Pourquoi ?

- Identifier les différents types **d'actions collectives**
- Inspirer les autres travailleurs du secteur confrontés aux mêmes problèmes.

En pratique

- À *l'Interfédé*, le **15 mars 2013 de 9h00 à 16h30**
Rue Marie-Henriette, 19-21
B-5000 Namur

" Le verbe
RESISTER
doit toujours se
conjuguer au
présent "

Lucie Aubrac



L'Assemblée Sectorielle 2013 !

Pour qui ?

- Les travailleurs du secteur.

Quoi ?

- Identifier et construire des outils et actions pour alimenter les pratiques professionnelles avec les demandeurs d'emploi, dans le cadre du décret *Accompagnement individualisé*.

Comment ?

- Construction avec les travailleurs et les équipes.
- Coordination par le groupe de travail pédagogique de l'Interfédé.

Pourquoi ?

- Des pratiques professionnelles et des réactions adaptées aux nouvelles questions de société.
- Alimenter le mémorandum du secteur pour les élections régionales de 2014.

En pratique

- À *La Marlagne*, le **4 juin 2013**
Chemin des marronniers 26
5100 Wépion (*Namur*)

Plus d'infos ? Plus d'infos ? Plus d'infos ? Plus d'infos ?

Le Groupe de Travail Pédagogique de l'Interfédé

Mme Véronique DUPONT
Tel 081/24 01 90
Email : v.dupont@aleap.be

Mme Valérie VANBESIEN
Tel 02/640 44 07
Email : valerie.vanbesien@acfi.be

Mme Dominique BRASSEUR
Tel 069/22 30 09
Email : dominique.brasseur@lire-et-ecrire.be

Mme Marina MIRKES
M. Raphaël CLAUS
Tel 081/ 74 32 00
Email : raphael.claus@interfede.be

Mme Duygu CELIK
Tel 04/337 89 64
Email : duygy.celik@caips.be

M. Eric ALBERTUCCIO
Tel 02/246 38 62
Email : eric.albertuccio@aid-com.be



Rue Marie Henriette 19-21

B-5000 Namur

Tel : 081 74 32 00

secretariat@interfede.be

www.interfede.be

**Pour votre inscription sur le site www.interfede.be,
veuillez :**

- vous munir du code d'accès à la base de données '*Formation*' attribué à votre centre de formation;

Code perdu ? >>> nathalie.pieront@interfede.be

- indiquer le nom de l'action à laquelle vous souhaitez participer dans les cases réservées aux '*Motivations*'
 - *Ex : Matinée de l'ISP*
 - *Ou Journée d'échange de pratiques*
 - *Ou Ateliers préparatoires à l'AS*

Clôture des inscriptions 7 jours calendrier avant chaque action !!!



Éditeur responsable : Eric Mikolajczak, rue Marie Henriette 19-21 B-5000 Namur